



**2DA SESSIONE URDINARIA DI U 2025
RIUNIONE DI I 30 È 31 D'OTTOBRE DI U 2025**

**2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 30 ET 31 OCTOBRE 2025**

N° 2025/O2/065

**Question orale déposée par Mme Serena BATTESTINI
au nom du groupe « Core in Fronte »**

**OBJET : COMMANDE PUBLIQUE ET ASPHYXIE ÉCONOMIQUE DE LA
CORSE**

Sgiò Prisidenti di l'Esecutivu,

En Corse, le secteur tertiaire, par l'étendue de son champ d'activités, concentre l'essentiel de l'activité économique et de l'emploi. Une part de ce secteur comprend la commande publique, qui participe tel un levier de développement, d'investissement et d'emploi, à l'économie insulaire.

Mais aujourd'hui, cette commande publique, au lieu de dynamiser l'économie, contribue à son étouffement.

Les entreprises corses font face à des freins structurels qui les empêchent d'être compétitives : le surcoût du transport, l'absence de critères favorisant la proximité, la prudence excessive des banques qui ne prennent plus aucun risque, et la dégradation des notations « SFAC » qui affaiblit leur solvabilité.

À cela s'ajoutent les difficultés liées au crédit d'impôt, dont le remboursement intervient souvent après deux à trois ans, parfois partiellement, créant une tension de trésorerie insupportable pour des entreprises déjà fragiles. Nous avons d'ailleurs déjà porté ce sujet devant notre Assemblée.

Dans ce contexte, l'UGAP, centrale d'achat de l'État français, accentue encore la crise. En effet, ce qui devait être un outil de simplification s'est transformé en logique monopolistique. Elle couvre désormais de nombreux domaines : matériel informatique, véhicules, mobilier, fournitures, énergie, etc...

Les marchés passent désormais par elle, sans prise en compte des réalités des régions et territoires. Dans ce schéma monopolisé de l'administratif français, les fournisseurs retenus sont de grands groupes français ou internationaux. De facto, les entreprises corses sont évincées, avec les conséquences désastreuses que cela suppose ...

Pire encore, au sein même de notre Collectivité et de ses satellites, le recours à l'UGAP est devenu prépondérant. Ce recours concourt à détourner une part croissante de la dépense publique hors de Corse, altérant le tissu économique qu'elle devrait plutôt soutenir.

Aujourd'hui, il n'existe aucune transparence sur le volume et l'impact des achats « UGAP » en Corse, mais leurs conséquences sont claires : la commande publique, financée par l'argent des contribuables corses, échappe en grande partie à notre économie, aggravant sa dépendance et sa sujétion.

Nos collectivités et administrations doivent, elles aussi, faire évoluer leurs critères d'attribution : intégrer la proximité, la réactivité, la capacité à intervenir dans la journée, ce sont des exigences concrètes, adaptées à la réalité du territoire, et indispensables pour redonner leur place à nos entreprises.

Aujourd'hui, la situation économique est terrible. Le tissu productif se délite, les marges disparaissent, et les leviers économiques échappent toujours à la Corse.

« L'UGAP » doit définitivement disparaître des marchés publics, spécifiquement de celui inhérent à la Collectivité de Corse.

Notre question est la suivante :

Comment comptez-vous, Monsieur le Président, redonner à la commande publique son rôle participatif à notre tissu économique, mettre fin au scandaleux monopole de « l'UGAP » en Corse, comment envisagez-vous d'accélérer et sécuriser le crédit d'impôt, et faire adapter les critères des marchés publics pour enfin favoriser la proximité, la réactivité et la survie des entreprises corses ?

Vi ringraziemi.